

Le vendredi 1er octobre 2021 à 18h

Le conseil communautaire, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération de Beauvaisis.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS *Caroline CAYEUX, Gérard HEDIN, Béatrice LEJEUNE, Jacques DORIDAM, Jean-François DUFOUR, Victor DEBIL-CAUX, Hans DEKKERS, Loïc BARBARAS, Aymeric BOURLEAU, Antoine SALITOT, Christophe TABARY, Charlotte COLIGNON, Ali SAHNOUN, Franck PIA, Philippe VAN WALLEGHEM, Lionel CHISS, Christophe DE L'HAMAIDE, Laurent DELAERE, Sandra PLOMION, Gregory PALANDRE, Patrice HAEZEBROUCK, Mohrad LAGHRARI, Jean-Louis VANDEBURIE, Cédric MARTIN, Henry HANDERSEN (suppléant de Hubert, PROOT), Jean-Jacques DEGOUY, Noël VERCHAEVE, Jean-Pierre SENECHAL, Jacqueline MENOUBE, Chantal TRANCHANT (suppléante de Philippe DESIREST), Jean LEVOIR, Marie Claude DEVILLERS, Martine DELAPLACE, Michel ROUTIER, Régis LANGLET, Patricia HIBERTY, Christian DEMAY, Claire MARAIS-BEUIL, Jean-Marie DURIEZ, Catherine CANDILLON, Marcel DUFOUR, Francis JOLY (suppléant de Alain ROUSSELLE), Valérie GAULTIER, Nathalie ROLLAND, Sylvain FRENOY, Catherine MARTIN, Francis BELLOU, Corinne FOURCIN, Éric MICLOTTE, Charles LOCQUET, Mamadou BATHILY, Samuel PAYEN, Philippe VIBERT, Mamadou LY, , Anne-Françoise LEBRETON, Farida TIMMERMAN, Christophe GASPART, David CREVET, Peggy CALLENS, Sophie BELLEPERCHE, Jean-Philippe AMANS, Ludovic CASTANIE, Grégory NARZIS, Mehdi RAHOUI, Nathalie KABILE, Marianne SECK, Halima KHARROUBI, Marie Manuelle JACQUES (suppléante de Frédéric GAMBLIN), Josée JAVEY, Jean-Marie SIRAUT, Roxane LUNDY, Dominique MORET.*

SUPPLEANTS

ABSENTS *Hubert VANYSACKER, Martial DUFLOT, Henry GAUDISSERT, Christine PRETTE, Christiane HERMAND, Didier LEBESGUE, Martine MAILLET, Laurent, LEFEVRE, Patrick SIGNOIRT, Alexis LE COUTEULX*

POUVOIRS *Brigitte LEFEBVRE représentée par Hans DEKKERS Dominique CORDIER représenté par Valérie GAULTIER Dominique DEVILLERS représenté par Béatrice LEJEUNE Laurent DELMAS représenté par Christophe TABARY Catherine THIEBLIN représentée par Franck PIA Jean-Charles PAILLART représenté par Gérard HEDIN Monette-Simone VASSEUR représenté par Lionel CHISS Philippe ENJOLRAS représenté par Franck PIA Thierry AURY représenté par Roxanne LUNDY Isabelle SOULA représenté par Corinne FOURCIN Guylaine CAPGRAS représenté par Philippe VIBERT Dominique CLINCKEMAILLIE représentée par Grégoire NARZIS Bruno GRUEL représenté par Jean-Pierre SENECHAL Jérôme LIEVAIN représenté par Charles LOCQUET David MAGNIER représenté par Claire MARAIS-BEUIL Yannick MATURA représenté par Victor DEBIL-CAUX Leila DAGDAD représentée par Mehdi RAHOUI Vanessa FOULON représentée par Peggy CALLENS Hatice KILINC SIGINIR représentée par Caroline CAYEUX*

Date d'affichage	8 octobre 2021
Date de la convocation	24 septembre 2021
Nombre de présents	72
Nombre de votants	91

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Victor DEBIL-CAUX

Envoyé en préfecture le 06/10/2021

Reçu en préfecture le 06/10/2021

Affiché le



ID : 060-200067999-20211001-A_DEL_2021_0239-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS

Délibération n° A-DEL-2021-0239

Budget supplémentaire 2021 - budget principal et budgets annexes

M. Lionel CHISS, Conseiller délégué

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1612-12 et suivants,

Vu les délibérations du conseil communautaire du 29/03/2021 approuvant le budget primitif 2021,

Vu les délibérations du conseil communautaire du 28/06/2021 approuvant le compte administratif 2020,

Vu le détail figurant dans le document budgétaire joint,

Considérant que les décisions modificatives permettent, en cours d'année, d'ajuster les ouvertures de crédits inscrites au budget primitif, soit par réaffectation de crédits disponibles, ou par l'inscription de recettes nouvelles,

Considérant les inscriptions budgétaires telles que proposées dans la maquette budgétaire et explicitée dans le rapport de présentation joint,

Proposition :

- Adopter la décision modificative n°1 (budget supplémentaire) du budget principal et des budgets annexes de l'Agglomération du Beauvaisis arrêtée comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté		2 825 488,35 €
Propositions nouvelles	4 556 488,35 €	1 731 000,00 €
Total :	4 556 488,35 €	4 556 488,35 €

INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	3 219 163,04 €	
Restes à réaliser N-1	2 435 374,12 €	2 348 363,86 €
Excédent de fonctionnement capitalisé		3 306 173,30 €
Propositions nouvelles	- 714 882,00 €	- 714 882,00 €
Total :	4 939 655,16 €	4 939 655,16 €

BUDGET ANNEXE PEPINIERE ET HOTEL D'ENTREPRISES

FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes
Résultat de fonctionnement reporté	- €	- €
Propositions nouvelles	- €	- €
Total :	- €	- €

INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	223 197,68 €	- €
Restes à réaliser N-1	4 201,00 €	- €
Affectation		42 090,43 €
Propositions nouvelles	- €	185 308,25 €
Total :	227 398,68 €	227 398,68 €

BUDGET ANNEXE ZONE DU HAUT VILLE

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	3 804 200,00 €	3 804 200,00 €
Total :	3 804 200,00 €	3 804 200,00 €

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	215 849,12 €
Propositions nouvelles	3 802 100,00 €	3 586 250,88 €
Total :	3 802 100,00 €	3 802 100,00 €

BUDGET ANNEXE ZONE DE PINCONLIEU

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	769 999,92 €	769 999,92 €
Total :	769 999,92 €	769 999,92 €

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	11 322,40 €	- €
Propositions nouvelles	609 999,92 €	621 322,32 €
Total :	621 322,32 €	621 322,32 €

BUDGET ANNEXE ZONE DE BEAUVAIS TILLE

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	9 648 120,84 €	9 648 120,84 €
Total :	9 648 120,84 €	9 648 120,84 €

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 048 178,12 €	- €
Propositions nouvelles	9 648 120,84 €	10 696 298,96 €
Total :	10 696 298,96 €	10 696 298,96 €

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES TECHNOLOGIQUES

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	544 410,97 €	544 410,97 €
Total :	544 410,97 €	544 410,97 €

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	544 410,97 €	- €
Propositions nouvelles	544 410,97 €	1 088 821,94 €
Total :	1 088 821,94 €	1 088 821,94 €

BUDGET ANNEXE ZONE SAINT MATHURIN

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	959 094,59 €	959 094,59 €
Total :	959 094,59 €	959 094,59 €

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	959 094,59 €	
Propositions nouvelles	959 094,59 €	1 918 189,18 €
Total :	1 918 189,18 €	1 918 189,18 €

BUDGET ANNEXE ZAE TRANSFEREES

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	851 627,04 €	851 627,04 €
Total :	851 627,04 €	851 627,04 €

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	851 627,04 €	- €
Propositions nouvelles	851 627,04 €	1 703 254,08 €
Total :	1 703 254,08 €	1 703 254,08 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté		4 966 927,94 €
Propositions nouvelles	4 980 927,94 €	14 000,00 €
Total :	4 980 927,94 €	4 980 927,94 €

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	956 409,96 €
Restes à réaliser N-1	1 954 316,30 €	1 881 991,95 €
Propositions nouvelles	214 000,00 €	- 185 372,06 €
Total :	2 168 316,30 €	2 653 029,85 €

BUDGET ANNEXE SPANC

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté	17 658,88 €	- €
Propositions nouvelles	600,00 €	18 258,88 €
Total :	18 258,88 €	18 258,88 €

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	46 833,27 €
Propositions nouvelles	46 833,27 €	- €
Total :	46 833,27 €	46 833,27 €

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS-MOBILITES

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté		1 033 123,36 €
Propositions nouvelles	550 548,36 €	- 482 575,00 €
Total :	550 548,36 €	550 548,36 €

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	230 631,60 €	- €
Restes à réaliser N-1	905 960,68 €	2 167 989,08 €
Propositions nouvelles	- 544 000,00 €	- 162 640,00 €
Total :	592 592,28 €	2 005 349,08 €

BUDGET ANNEXE GNV

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté		606 907,96 €
Propositions nouvelles	100 000,00 €	- €
Total :	100 000,00 €	606 907,96 €

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		88 892,74 €
Propositions nouvelles	- €	- €
Total :	- €	88 892,74 €

- Il est proposé au conseil communautaire de décider de constituer les provisions suivantes :
- sur le budget principal : 1 500 000 € pour les déficits prévus sur les budgets annexes de zones ;
 - des provisions doivent être constituées à hauteur du montant estimé par la collectivité dès l'ouverture d'un contentieux en première instance. Il est proposé d'inscrire une provision de 100 000 € par mesure de précaution ;
 - 44 830 € pour créances douteuses selon le tableau ci-dessous :
conformément aux art L.2321-1 et L.2321-2 du CGCT. Application du taux minimum de 15% de provisions sur les créances arrêtés au 31/12/2019 non soldées.
Il est proposé d'appliquer 100% de provisions sur le budget annexe pépinière, il s'agit en effet d'impayés de loyer d'entreprises en difficulté. Pour ce même budget des provisions sont déjà constituées pour ce motif, il n'est pas nécessaire à ce jour de les augmenter.
Pour les autres budgets, il est prévu d'appliquer le taux minimal de 15% .

BUDGET	Restes à recouvrer N-2	TAUX APPLIQUE	provision à constituer	Provision en cours	solde	constitution ou reprise	Commentaires
Principal	217 932	15%	32 690	-	32 690	33 000	constitution
Pépinière	10 537	100%	10 537	10 813	- 276	-	Maintien de la provision déjà constituée
Assainissement	68 400	15%	10 260	-	10 260	10 300	constitution
Transports/ mobilités	6 487	15%	973	-	973	1 000	constitution
SPANC	3 523	15%	528	-	528	530	constitution

Le dossier a été présenté pour information à la commission « administration, finances, développement institutionnel de la ville, habitat, santé et petite enfance » du 17 septembre 2021.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, décide d'adopter à l'unanimité des suffrages exprimés le rapport ci-dessus.

Votes pour : 84

Abstention : 7

Pour Extrait Conforme,
La présidente,

Caroline CAYEUX

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

Commission : Finances et contrôle de gestion

Service : FINANCES

BUDGETS SUPPLEMENTAIRES DE L'EXERCICE 2021

A - BUDGET PRINCIPAL	2
I - Section de fonctionnement	2
II Section d'investissement	3
B – LES AUTRES SERVICES PUBLICS ERIGES EN BUDGET ANNEXE	4
I) Le budget annexe pépinière	4
II) Le budget annexe zone du Haut Villé (Les Larris)	4
II) Le budget annexe zone de Pinçonlieu	5
III) Le budget annexe zone de Beauvais Tillé (Novaparc)	5
IV) Le budget annexe zone d'activités technologiques	5
V) Le budget annexe zone Saint Mathurin	5
V) Le budget annexe zones d'activités transférées	5
C – LES SERVICES PUBLICS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	5
I) Le budget annexe assainissement	5
II) Le budget annexe SPANC	6
III) Le budget annexe Transports – Mobilités	6
IV) Le budget annexe GNV	7

Préambule

Ces décisions modificatives s'inscrivent dans le cycle annuel budgétaire, elles ont été précédées par :

- le débat d'orientation budgétaire du 19 février 2021
- le vote du budget primitif 2021 du 29 mars 2021
- le vote du compte administratif 2020 du 28 juin 2021

Elles sont susceptibles d'être suivies de décisions modificatives d'ici la fin de l'année pour ajuster les comptes de l'exercice.

Le budget supplémentaire est une décision modificative particulière puisqu'il intègre la reprise des résultats et les restes à réaliser, tels qu'ils apparaissent au compte administratif de l'année écoulée.

Le document budgétaire «officiel», remis à l'ensemble des membres du conseil communautaire, répond aux exigences du cadre légal comptable et budgétaire des instructions M14 et M4. Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues du document budgétaire.

A - BUDGET PRINCIPAL**I - Section de fonctionnement****Recettes**

Chap	Art	Libellé	Rappel BP2021	Montant BS	Explications
002		Résultat reporté 2020		2 825 488	Selon délibération du 28 juin 2021
73	73xx	Impôts locaux	51 419 393	1 500 000	Variation de + 3%. Notifications reçues après le vote du BP
74	74718	Autres participations de l'Etat	703 685	100 000	Participation notifiée de l'ARS au coût du vaccinodrome
77	7718	Autres produits exceptionnels sur les opérations de gestion		73 000	Délibération du 28 juin 2021 (versement du comité de gestion du théâtre de la subvention 2020)
77	7788	Produits exceptionnels divers		50 000	Recettes assurance suite à sinistre ou vol
042	777	Quote-part des subventions d'investissement	243 000	8 000	Augmentation compte tenu des subventions d'investissement reçues en 2020 (estimées lors de la préparation du budget). Cette opération d'ordre donne lieu à une inscription en dépenses d'investissement à due concurrence.
autres			22 713 862	0	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT			75 079 940	4 556 488	variation de +6%

Dépenses

Chap	Art	Libellé	Rappel BP2021	Montant BS	Explications
011	DIV	Vaccinodrome	0	270 000	Il s'agit du coût estimé à ce jour en frais de fonctionnement pour le vaccinodrome (essentiellement en fournitures d'équipement et entretien des locaux)
012	64xx	Frais de personnel vaccinodrome	17 038 797	228 000	Il s'agit du coût estimé à ce jour en frais de personnel pour le vaccinodrome (vacataires et heures supplémentaires)
011	DIV	divers	17 236 824	-96 500	Diminution des crédits possible suite à l'annulation de manifestations
65	6574	Sub.Fonct.Ass.Aut.Pers. Dr.pri	2 725 628	-40 000	Nous pouvons diminuer cette enveloppe compte tenu des annulations de manifestations des partenaires subventionnés.

67	6718	Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion	0	53 000	Il s'agit essentiellement d'annulation de titres sur exercice antérieurs (remboursement des inscriptions 2020 à nos équipements tels que l'école d'art conformément à la délibération du 29/06/2021 (14 k€), ainsi que les trop perçus de subvention)
67	6748	Autres subventions exceptionnelles	1 668 575	-548 575	Possibilité de diminuer la subvention du budget annexes transports compte tenu de la reprise des résultats de ce budget délibérée le 28/06/2021
68	681x	Dotation aux provisions	0	1 633 000	+ 1 500 K€ pour les déficits prévisionnels de zone + 100 k€ pour d'éventuels litiges (obligation légale) + 33 k€ pour les restes à recouvrer. Obligation légale de provisionner au minimum 15% des impayés au 31/12/2019,
042	6811	dotations aux amortissements	4 670 000	476 000	Augmentation compte tenu des acquisitions amortissables définitives 2020 (estimées lors de la préparation du budget). Cette opération d'ordre donne lieu à une inscription en recettes d'investissement à due concurrence.
023		virement à la section d'investissement	1 157 215	2 584 363	Prélèvement sur la section de fonctionnement pour financer de nouveaux investissements ou pour diminuer l'emprunt
Autres			30 582 901	-2 800	divers réajustement
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			75 079 940	4 556 488	

II Section d'investissement

Recettes

Chap	Art/opé°	Libellé	Rappel BP 2021	Montant BS	Explications
10	1068	Exc. de Fonct. capitalisés		3 306 173	selon délibération du 28 juin 2021
		Restes à réaliser n-1		2 348 364	Selon compte administratif 2019
10	10222	Restes à réaliser n-1 FCTVA		-715 000	Cette recette n'est pas notifiée. Par conséquent elle ne pouvait pas être inscrite en RAR,
4582 1621	4582	compte de tiers	150 000	150 000	Délégation de l'Etat des aides à la pierre (inscription identique en dépenses d'investissement)
040		Opérat°ordre transfert entre sections	4 670 000	476 000	cf. dépenses de fonctionnement
021		virement de la section de fonctionnement	746 220	2 584 363	cf. dépenses de fonctionnement
1641		Emprunts en Euros	6 695 205	-3 214 045	diminution du recours à l'emprunt
		autres	5 546 228	3 800	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT			17 807 653	4 939 655	

Dépenses

Article / opération	Libellé	Rappel BP 2021	Montant BS	Explications
001	Solde d'exécution 2019		2 435 374	Selon comptes administratif 2020
	Restes à réaliser n-1		3 219 163	Selon comptes administratif 2020
2041641	Restes à réaliser -subvention budget annexe transport		- 877 640	Subvention inutile à l'équilibre du budget annexe
2041642	subvention budget annexe pépinière	-	184 558	subvention pour financer le déficit constaté au 31/12/2020 sur le budget annexe pépinière.
20423	fonds d'aide aux entreprises "covid"	1 000 000	- 689 000	Au vu des dossiers déposés, le fonds de concours peut être diminué .
274	Fonds de prêt COVID	100 000	- 85 250	Fonds très peu utilisé
040	Opérat°ordre transfert entre sections	278 000	8 000	cf. recettes de fonctionnement
261	Titres et participations	78 500	412 000	Acquisition d'actions auprès de la SA HLM du Beauvaisis délibérée le 28 juin 2021.
201606	Aide à l'habitat	1 060 000	200 000	Autorisation de programme
4582	compte de tiers	150 000	150 000	Délégation de l'Etat des aides à la pierre (inscription identique en recettes d'investissement)
-	autres	15 141 153	- 17 550	Divers ajustements
	Total :	17 807 653	4 939 655	

B – LES AUTRES SERVICES PUBLICS ERIGES EN BUDGET ANNEXE

I) Le budget annexe pépinière

La section de **fonctionnement** nécessite, en dépense, un réajustement des amortissements (ligne 6811 : + 751) et l'inscription de dépenses en admission en non-valeur (100 €) financés par la diminution des crédits inscrits sur le chapitre 011.

Il n'y a pas d'inscription nouvelle en recettes

Sur la section d'**investissement** nous devons reprendre , en dépense, le déficit constaté au compte administratif 2020 (223 197 €) et les restes à réaliser (4 201 €)

Ce déficit est comblé par :

- L'affectation du résultat délibérée le 28/06/2021 : 42 090 €
- Les amortissements : 751 €
- La subvention d'équilibre du budget principal : 184 557 €.

II) Le budget annexe zone du Haut Villé (Les Larris)

S'agissant d'un budget de stocks, de nombreuses opérations d'ordre doivent être prévues. Ces opérations sont par nature équilibrées. Pour le présent budget et pour les autres budgets de zone, ne sont donc commentées que les opérations réelles.

Pour le budget de la zone du Haut Villé, la reprise de l'excédent (215 849 €) permet de financer l'acquisition et l'aménagement des terrains.

II) Le budget annexe zone de Pinçonlieu

La comptabilisation de stocks nous impose de prévoir les recettes au maximum. Ainsi, une recette de vente de terrains de 160 K€ est-elle inscrite. Celle-ci permet de combler la reprise du déficit constaté au 31/12/2020 (11 322 €) et d'inscrire le solde en réserve (147 k€)

III) Le budget annexe zone de Beauvais Tillé (Nova parc)

La reprise du déficit constaté au 31/12/2020 de 1 048 k€ est financé par le recours à l'emprunt

IV) Le budget annexe zone d'activités technologiques

La reprise du déficit constaté au 31/12/2020 de 544 k€ est financé par le recours à l'emprunt

V) Le budget annexe zone Saint Mathurin

La reprise du déficit constaté au 31/12/2020 de 959 k€ est financé par le recours à l'emprunt

V) Le budget annexe zones d'activités transférées

La reprise du déficit constaté au 31/12/2020 de 852 k€ est financé par le recours à l'emprunt

C – LES SERVICES PUBLICS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

I) Le budget annexe assainissement

La reprise de l'excédent de **fonctionnement** (4 967 k€) permet notamment l'inscription de dépenses imprévues pour 100 k€ et un virement à la section d'investissement de 4 815 k€.

Chap.	Libellé	BP 2021	BS	Explications
002	Résultat reporté	0	4 966 928	selon résultats du compte administratif 2020
042	Opération d'ordre entre section	370 000	14 000	Amortissement des subventions - Contrepartie en dépenses d'investissement
--	Autres recettes	7 065 312	0	
	total recettes de fonctionnement	7 435 312	4 980 928	-
012	Charges de personnel	725 092	6 000	Frais de personnel
67	Charges exceptionnelles	15 500	50 000	enveloppe prévue pour d'éventuels remboursements de recettes sur exercices antérieurs annulés
68	Dotations aux provisions		10 300	Dépenses obligatoires : 15% sur les restes à recouvrer au 31/12/2019
022	Dépenses imprévues	0	100 000	
023	Virement à la section d'investissement	904 137	4 814 628	Excédent de fonctionnement affecté à l'investissement (contrepartie en recette d'investissement)
	Autres dépenses	5 790 583	0	
	1 644 729	7 435 312	4 980 928	

Ce virement à la section d'**investissement** ajouté à la reprise de l'excédent 2020 est des restes à réaliser (2 838 k€) permet de diminuer l'emprunt de 5 M€ et de voter un budget en suréquilibre de 484 713 €.

Chap.	Libellé	BP 2021	BS	Explications
001	solde d'exécution 2020	0	956 410	Compte de résultat 2020
-	Restes à réaliser n-1		1 881 992	Selon compte administratif 2020
021	Virement en provenance de la section de fonctionnement	904 137	4 814 628	Excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement affecté à l'investissement (contrepartie en dépense de fonctionnement)
16	Emprunts et dettes assimilés	6 259 664	-5 000 000	
	Autres recettes	4 157 567	0	
	total recettes d'investissement	11 321 368	2 653 030	-
020	Dépenses imprévues	0	200 000	
	Restes à réaliser n-1		1 954 316	
040	Amortissement des subventions	339 000	14 000	Amortissement des subventions perçues finançant des biens eux-mêmes amortissables, contrepartie en recettes de fonctionnement
	Autres Dépenses	10 982 368	0	
	Total :	11 321 368	2 168 316	-

II) Le budget annexe SPANC

Le déficit de fonctionnement 2020 (17 659 €) accompagné de l'inscription (obligatoire) de provisions pour les restes à recouvrer (600 €) sont équilibrés par les recettes de la redevance pour un montant total de 18 2589 €.

L'excédent d'investissement 2020 de 49 833 € est repris et inscrit en dépenses imprévues.

III) Le budget annexe Transports – Mobilités

La reprise des résultats en section de **fonctionnement** permet de diminuer la subvention du budget principal de l'agglo

Chap.	Libellé	BP 2021	BS	Explications
002	Résultat reporté	0	1 033 123	selon résultats du compte administratif 2020
042	Opération d'ordre entre section	274 000	66 000	Amortissement des subventions - Contrepartie en dépenses d'investissement
77	Subventions exceptionnelles	1 668 575	-548 575	Subvention budget principal de l'agglo
--	Autres recettes	8 103 382	0	
	total recettes de fonctionnement	10 045 957	550 548	-
67	Charges exceptionnelles	0	450 000	Il s'agit d'annuler les recettes notifiées et rattachées en 2020 mais dont la réalisation est peu probable,
042	Opération d'ordre entre section	1 000 000	82 000	Dotations aux amortissements. Contrepartie en recettes d'investissement
68	Dotations aux provisions	0	1 000	dépenses obligatoires sur les impayés

022	Dépenses imprévues		17 548	
	Autres dépenses	9 045 957	0	
		10 045 957	550 548	

La reprise des résultats en section d'**investissement** permet d'annuler la subvention du budget principal de l'agglo et de proposer cette section en suréquilibre de 1,4 M€

Chap.	Libellé	BP 2021	BS	Explications
-	Restes à réaliser n-1		2 167 989	Selon compte administratif 2020
042	Opération d'ordre entre section	1 000 000	82 000	Dotations aux amortissements.
13	Subvention budget principal	244 640	- 244 640	
	Autres recettes	11 015 177	0	
	total recettes d'investissement	12 259 817	2 005 349	-
001	solde d'exécution 2020	0	230 632	Compte de résultat 2020
	Restes à réaliser n-1		905 961	
042	Opération d'ordre entre section	274 000	66 000	Amortissement des subventions
21	Acquisitions de terrains	610 000	-610 000	Acquisitions terrains vélostation reportée vu les délais de la SNCF
	Autres Dépenses	11 375 817	0	
	Total :	12 259 817	592 592	-

IV) Le budget annexe GNV

L'excédent de fonctionnement de 606 908 € permet une mise en réserve de 100 000 € . Cette section est proposée en suréquilibre de 507 k€

L'excédent d'investissement de 88 893 € permet de proposer un vote en suréquilibre.